

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2020
DELIBERATION N° 16

L'an deux mil vingt, le treize février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS (jusqu'à 19h38), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 17H40), M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, M. PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme DURRUTY (à partir de 19h38) ; Mme JUZAN par Mme DUHART ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (jusqu'à 17H40) ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. MASSONDE par Mme TAIEB ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

Le Maire

Secrétaire :

M. BOUTONNET.

Entendu le rapport de Mme Castel,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Label Ville et Pays d'art et d'histoire – Demandes de financement auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la DRAC Nouvelle-Aquitaine pour les actions 2020.

Un programme de médiation culturelle autour de la valorisation du patrimoine est conçu et proposé chaque année afin de répondre aux nombreux objectifs du label Ville et Pays d'art et d'histoire : étude et inventaire du patrimoine, médiation de l'architecture et du patrimoine auprès des habitants, du jeune public et des visiteurs, sensibilisation au cadre de vie et au développement durable, création d'outils de médiation et politique éditoriale, politique de mise en réseau.

2020 marquera l'année d'ouverture du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine « *Lapurdum* ». Un accent particulier sera donc mis autour de cet événement, qui constituera le point de départ d'une nouvelle programmation culturelle dans la ville.

Sur le plan de la communication, des publications communes avec l'Office de tourisme sont également prévues tout au long de l'année : « *Rendez-vous, l'agenda des patrimoines à Bayonne* » trimestriel pour le programme de visites guidées, pauses patrimoine, manifestations patrimoniales, à destination du grand public ; « *Explorateur* », à la rentrée scolaire 2020-2021, pour l'offre éducative en direction des établissements scolaires (enseignements primaire, secondaire et supérieur). La publication *Focus* sera dédiée cette année au patrimoine fortifié de la ville.

En vertu de la convention signée avec l'Etat, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) peut participer au financement des actions de valorisation mises en place.

De son côté, la Région Nouvelle-Aquitaine, dans son Règlement d'intervention « *Patrimoine et inventaire* » adopté en octobre 2017, s'engage également à accompagner les villes et pays d'art et d'histoire dans la valorisation et l'animation de leur patrimoine, au plus près des citoyens, grâce à des programmes annuels d'actions de sensibilisation, de médiation et d'éducation au patrimoine et à l'architecture.

Cet accompagnement peut se matérialiser par une aide financière d'un maximum de 15 000 €, sur des dépenses spécifiques telles que le coût du personnel gérant le label, les prestations extérieures d'intervenants, la communication sur les actions du label, la création d'expositions et d'outils de médiation.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine, ainsi qu'auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, une subvention au taux le plus élevé possible pour la mise en œuvre des actions proposées en 2020 au titre du label Ville et Pays d'art et d'histoire, et à signer tous les documents afférents.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne